

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 2 (1975)
Heft: 4

Anhang: Nouvelles locales : Asie, Afrique = Lokalnachrichten : Asien, Afrika

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles locales/Lokalnachrichten

Asie/Asien



swiss association
of hong kong

P.O. Box 164 Hong Kong, B.C.C.

Nach den ruhigen Sommermonaten trafen sich die Geschäftsherren wieder wie gewohnt, am ersten Montag im Monat, im September im Hong Kong Club zum Businessmen's Luncheon.

Auch die Swiss Ladies kamen zu einem feinen Buffet Lunch im Hong Kong Hotel zusammen. Vor und nach dem Essen bot sich die Gelegenheit, einmal einen Blick hinter die Kulissen des Hotels zu werfen. Ruth von Siebenthal, Head Housekeeper des Hong Kong Hotels, leitete die Führung und beantwortete die gestellten Fragen. Ich staune heute noch über das Verschwinden von 1500 Waschlappen, womit das Hotel monatlich zu rechnen hat!

Das nächste grosse Ereignis findet am 1. November statt: Armbrust-Match zwischen Gurka-Signals of Hong Kong und einem Team in der Schweiz (Fernmatch). Dieses Jahr werden auch die hiesigen Schweizer Gelegenheit haben, mit einem Sturmgewehr um den Titel des Schützenkönigs zu kämpfen. Sechs Damen mit ruhiger Hand sind zum Armbrust-Schiessen eingeladen. – Gut Schuss.

Volksrepublik China

1. Um der kleinen Schweizerkolonie in Peking die Möglichkeit vermehrten persönlichen Kontakts einzuräumen, veranstaltet der Schweizerische Botschafter jeweils jeden Freitagabend von 17.00–19.00 Uhr in der Residenz der Botschaft einen *Stammtisch*, zu dem auch Passanten aus der Schweiz eingeladen sind.

2. Die Botschaft gibt für China-Reisende ein Merkblatt heraus, das bei der Kanzlei der Botschaft kostenlos bezogen werden kann.
3. 6 *étudiants suisses* avaient suivi à Pékin les *cours de chinois* de l'Institut des langues étrangères pendant l'année 1974/75, première année du programme d'échange d'étudiants entre la République populaire de Chine et la Suisse. Pour l'année 1975/76 ce chiffre sera porté à 8. Parmi ces 8, 7 étudiants seront inscrits à l'Institut des langues étrangères de Pékin, 1 étudiant à l'Université de Shenyang, en Chine du Nord-est.
4. Une *délégation de gymnastes suisses* a séjourné en République populaire de Chine du 29 septembre au 6 octobre 1975. Nos gymnastes se sont mesurés à Pékin avec leurs partenaires chinois le 2 et le 4 octobre. Les gymnastes chinois se sont montrés généralement supérieurs, mais dans les figures libres messieurs nos compatriotes ont été plus brillants que leurs adversaires.

JAPAN

HINWEIS

Die «Swiss Business Community in Japan» hat auch dieses Jahr trotz des gegenwärtig schwierigen Geschäftsganges eine Spende über Yen 45 360.– (zirka Fr. 413.–)

zugunsten des Solidaritätsfonds geleistet. Die Schweizerische Botschaft dankt der «Swiss Business Community» im Namen des Solidaritätsfonds der Auslandschweizer in Bern und wünscht ihr viel Erfolg für das nächste Geschäftsjahr.

Das 1.-August-Komitee in Japan dankt allen Schweizerfirmen und Geschäftsleuten für die grosszügige Unterstützung, die ein gutes Gelingen unserer diesjährigen Nationalfeier erst ermöglichte, sowie dem Schweizerischen Botschafter für die gespendeten Getränke.

Afrique/Afrika

ÄTHIOPIEN

Der bisherige Schweizerische Botschafter in Äthiopien, Herr Heinz Langenbacher, hat im Mai Addis Abeba verlassen, um im Herbst dieses Jahres die Leitung der schweizerischen Vertretung in der Volksrepublik China zu übernehmen.

Sein Nachfolger, Herr Botschafter Olivier Exchaquet, ist mit seiner Gattin am 29. Juli in der Hauptstadt Äthiopiens eingetroffen und konnte seine Tätigkeit im Lande mit der 1.-Augustfeier beginnen, an welcher 70 Landsleute teilnahmen.

Schiessektion:

Der Präsident der Schweizerischen Schiessektion in Addis Abeba hat in eigener Verantwort-

**Veillez envoyer au soussigné votre partie
rédactionnelle**

pour le numéro de mars 1976 d'ici au

23 janvier 1976

Lucien Paillard, Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, case postale, CH-3000 Berne 16.

tung der Schweizer Botschaft die folgenden Vorschläge unterbreitet:

1. Da an eine Wiederaufnahme des Schiessbetriebes in absehbarer Zeit nicht zu denken ist, sei die Schweizerische Schiesssektion aufzulösen und der Kassabestand von E\$ 327.35 der Hilfskasse für notleidende Auslandsschweizer in Äthiopien zuzuweisen.
 2. Das Inventar und die Munition sei zur Verfügung der Botschaft zu stellen.
 3. Ein allfälliger Erlös der unter 1. erwähnten Kasse zuzuführen.
 4. Sämtliche Akten sollen der Botschaft ausgehändigt werden.
- Allfällige Einsprachen oder Forderungen sind bis spätestens Ende 1975 an die Botschaft zu richten. Falls keine Einsprachen oder Forderungen eintreffen, werden die obigen Vorschläge als verbindlich betrachtet. Der Sektionspräsident
E. Kopp

**Revue suisse
Schweizer Revue
Swiss Review**

publiée par la Commission d'exécution de l'information de et vers la 5^e Suisse.

Rédacteur responsable:
Lucien Paillard.

Responsables des pages locales: les Communautés suisses à l'étranger.

Buri Druck SA, Berne.

Composition et impression:

Toute correspondance concernant cette publication et nouvelles locales est à envoyer au rédacteur responsable: Lucien Paillard, Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, case postale, 3000 Berne 16, ou à votre représentation officielle suisse.

Depuis des millénaires, la Suisse est contrainte à l'intégration de son économie à celle du monde extérieur

Par une majorité confortable le peuple suisse a donné, le 3 décembre 1972, son adhésion à l'accord de libre-échange conclu cinq mois auparavant entre le Gouvernement suisse et les Communautés européennes. Les premières réductions tarifaires prévues aux termes de cet accord et de ceux conclus par les autres pays de l'AELE non adhérents ont été introduites le 1^{er} avril 1973, simultanément à celles intervenues au sein de la Communauté élargie.

Pour la Suisse, la nouvelle zone de libre-échange s'inscrit dans une politique très ancienne dont le but est d'obtenir le libre accès aux marchés de ses partenaires extérieurs. Il s'agit là d'une contrainte pour un pays dépourvu de matières premières en quantités suffisantes, sans accès à la mer et dont le potentiel agricole est incapable de nourrir la population. Seuls ses échanges avec le monde extérieur lui permettent de créer cette plus-value économique dont il peut vivre. C'est une donnée fondamentale de son économie, par conséquent de sa politique.

Bien avant l'avènement de l'Association européenne de libre-échange (1960), la Suisse avait connu des périodes au cours desquelles elle pratiquait le libre-échange avec certains de ses voisins. La «Paix perpétuelle», signée avec la France en 1516, stipulait à ses articles 5 et 9 que les marchands suisses en France ne devaient faire l'objet d'aucune

offense de la part des autorités et ne souffrir aucune aggravation des charges fiscales et douanières. Or, les marchands suisses n'hésitèrent pas à interpréter ces dispositions comme une exemption pure et simple des droits de douane. Et aussi étonnant que cela puisse paraître, cette exemption – attachée à la nationalité du marchand et non à l'origine de la marchandise – fut maintenue jusqu'en 1781, établissant en fait pendant 265 ans une vaste zone de libre-échange entre la France et les cantons suisses.

Ce premier «libre-échange» était déjà une réponse moderne au problème d'une économie qui – moins que toute autre – ne saurait vivre en autarcie. Les premières manifestations de ce phénomène que nous appelons «intégration» sont en réalité aussi anciennes dans ce pays que l'apparition d'une entité helvétique dans l'histoire.

Vraisemblablement depuis le quatrième siècle avant J.-C. des marchands étrusques et grecs sillonnaient l'Helvétie par les deux branches de la route de l'étain qui reliait l'Etrurie à la presqu'île de Cornouailles et au Danube. C'est en 1954 seulement que l'archéologue français René Joffroy est parvenu à tracer l'itinéraire de cette grande voie commerciale, par laquelle l'étain des gisements de Cornouailles parvenait en Etrurie et en Grèce, et qui reliait également l'Etrurie et ses commerçants à l'Allemagne du Sud et au Danube. Tous ces parcours sont jalonnés d'objets dont l'origine,



Monnaie helvète. Cette pièce de monnaie helvète provient des fouilles de Bibracte. Ses lignes ne laissent guère de doute quant à l'influence hellénique venue par la route de l'étain jusqu'en Helvétie. (Pièce exposée au Musée Rolin d'Autun – Dessin G. K.-Sp)

pour M. Joffroy, permet d'affirmer que la route de l'étain franchissait le col du Grand-Saint-Bernard, s'engageait à travers le Plateau suisse en direction de Berne, franchissait le Jura et rejoignait à Vix, près de l'actuelle ville de Châtillon-sur-Seine, la voie d'eau jusqu'au Havre qui, par la Manche, menait en Cornouailles. La deuxième branche passait par le Tessin, les cols grisons et atteignait le cours supérieur du Rhin qu'elle empruntait jusqu'au lac de Constance pour rejoindre ensuite les rives du Danube.

C'est donc aussi bien à l'est qu'à l'ouest du pays que l'Helvétie était reliée aux échanges mondiaux. On peut admettre qu'à l'époque une prospérité relative régnait dans les contrées suisses. Elles étaient *intégrées* à l'économie mondiale et participaient de ce fait à un intense courant d'échanges commerciaux.

Cette prospérité fut brutalement rompue par l'avènement de la puissance romaine jusqu'en Provence et le déclin de l'empire grec en Méditerranée. L'Helvétie connut alors de graves difficultés économiques. En 107 avant J.-C., une des quatre régions helvètes, celle des Tigurins (au sud-ouest du lac de Constance, correspondant à peu près à l'actuel canton

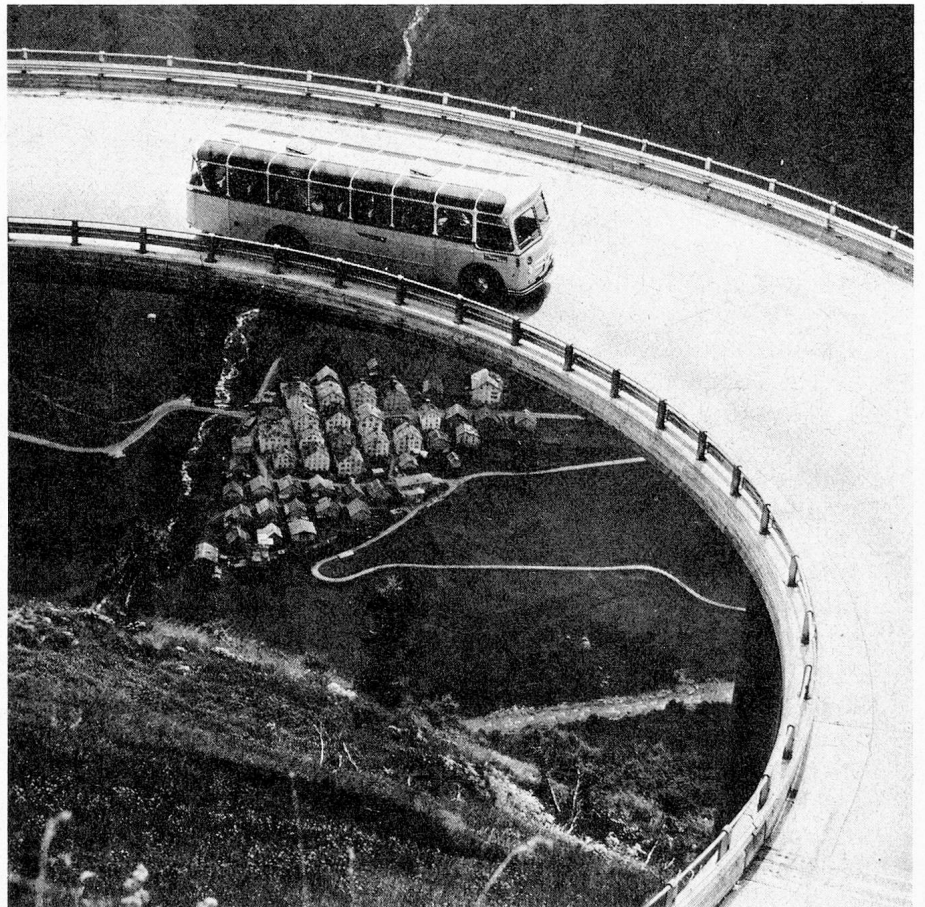
de Thurgovie), décida d'émigrer dans le sud-ouest de la France. Les Tigurins poussèrent jusqu'à l'actuelle ville d'Agen où ils remportèrent une importante victoire sur les légions romaines. Pourtant, l'exode n'eut pas de suite: les femmes trouvant trop pénibles les épreuves du voyage, décidèrent les hommes à rebrousser chemin et à rentrer dans leurs chaumières. Lors de la réunion ministérielle de l'AELE à Stockholm, les 2 et 3 mars 1967, M. Hans Schaffner, alors conseiller fédéral chargé du Département de l'économie publique, mit en garde ses collègues pressés de voir se substituer à la petite AELE une organisation de libre-échange englobant toute l'Europe occidentale, en les invitant à ne pas mettre le feu à la chaumière comme l'avaient fait autrefois les Helvètes ... Voulant définitivement quitter une contrée

pauvre, et pour ne pas succomber aux vellétés de retour qui pourraient se manifester dans leurs rangs en cours de route, ils avaient incendié leurs maisons et leurs champs.

L'épisode auquel M. Schaffner faisait allusion à Stockholm se situe vers 61 avant J.-C. Un second exode fut tenté, cette fois par les quatre régions comprenant – selon Jules César – une douzaine de villes et quelque quatre cents villages. Il s'agissait de gagner les contrées plus fertiles de l'actuelle Saintonge en Charente. L'exode fut soigneusement préparé par des mesures législatives. Pendant deux ans, les cultures céréalières furent poussées au maximum, un abondant matériel de transport fabriqué, l'organisation du voyage mise au point.

C'est en 58 avant J.-C. que les

Fontana dans le val Bedretto sur la route du St-Gothard (photo ONST).



Helvètes se rassemblèrent pour le grand exode sur les rives du lac Léman sous la conduite du vieux chef Divico qui, cinquante ans auparavant, avait déjà mené les Tigurins jusqu'à Agen. Au nombre de 368 000, ils étaient composés pour un quart d'hommes en armes. On sait que César, accouru de Rome à Genève à marche forcée, leur interdit de franchir le Rhône, les obligeant à choisir l'itinéraire accidenté et difficile de la rive droite. En aval de Genève, il parvint à les pousser vers le nord. Au cours d'un premier engagement au moment de franchir la Saône, César réussit à anéantir les Tigurins. Au pied de l'oppidum éduen de Bibracte (près d'Autun) la bataille décisive eut lieu. Le sang coula à flot. Divico mourut. Au soir de ce terrible engagement, sur les 368 000 émigrants, 110 000 seulement purent être

recensés par les Romains. Les survivants durent rebrousser chemin vers la terre brûlée d'Helvétie, les légions de César à leurs trousses ...

Rétrospectivement, le désastre de Bibracte n'apparaît pourtant pas comme entièrement négatif. Il devait marquer l'aube d'une nouvelle prospérité.

En effet, les Romains à leur tour se mirent à commercer par les cols alpins à l'est et à l'ouest. Ils établirent un trafic d'échanges, équipèrent le pays d'un réseau routier par lequel cheminaient denrées, armes et hommes, mais bientôt aussi une nouvelle culture et le droit codifié des Romains. Une fois de plus, les cols alpins jouèrent un rôle fondamental dans l'économie des Helvètes. Mais ceux-ci n'en tirèrent des conclusions politiques que quelque douze siècles après le début de l'occupation romaine.

C'est par l'union des vallées et communes d'Uri, Schwyz et Unterwald, en 1291, que la Suisse prit officiellement naissance. Si Guillaume Tell et son arbalète sont peut-être contestables sur le plan historique, le fait que le serment de 1291 succède à l'ouverture d'une voie carrossable par le Saint-Gothard est indéniable. Jusque-là, les courants nord-sud du commerce intra-européen empruntaient les cols grisons à l'est ou le Grand-Saint-Bernard à l'ouest. Le pont des Schöllenen, sur le versant sud du Saint-Gothard, construit vers 1240, permit de raccourcir de plusieurs jours la liaison entre l'Allemagne et l'Italie. Il est frappant de constater, par ailleurs, que l'administration directe par des baillis installés le long de l'itinéraire du Saint-Gothard n'a été établie par l'Autriche qu'une fois cette grande transversale ouverte à la circulation.

C'est contre cette administration directe que les Suisses primitifs se sont révoltés. Tout porte à croire que la conjuration du mois d'août 1291 n'était en réalité que l'acte final de tout un réseau d'accords et traités plus techniques, préalablement conclus entre les parties «conjurées». En fait, les habitants des vallées étaient loin d'être des paysans ignorants reclus au fond de leurs montagnes. Certains d'entre eux étaient des commerçants cotés sur les marchés extérieurs, à Francfort, Genève, Lyon, Milan ... On sait que l'un d'eux, Attinghausen, avait conclu un accord commercial avec la ville de Côme en 1270 comportant déjà une sorte de clause de la nation la plus favorisée ... Ces ancêtres de la Suisse se sont rendus parfaitement compte de l'importance qu'allait prendre dans leur propre économie et celle de l'Europe la route carrossable du Saint-Gothard. Les puissances de l'époque, en premier lieu la maison de Habsbourg, en prirent conscience également. D'où la

Morat et son centre moyenâgeux (photo ONST).

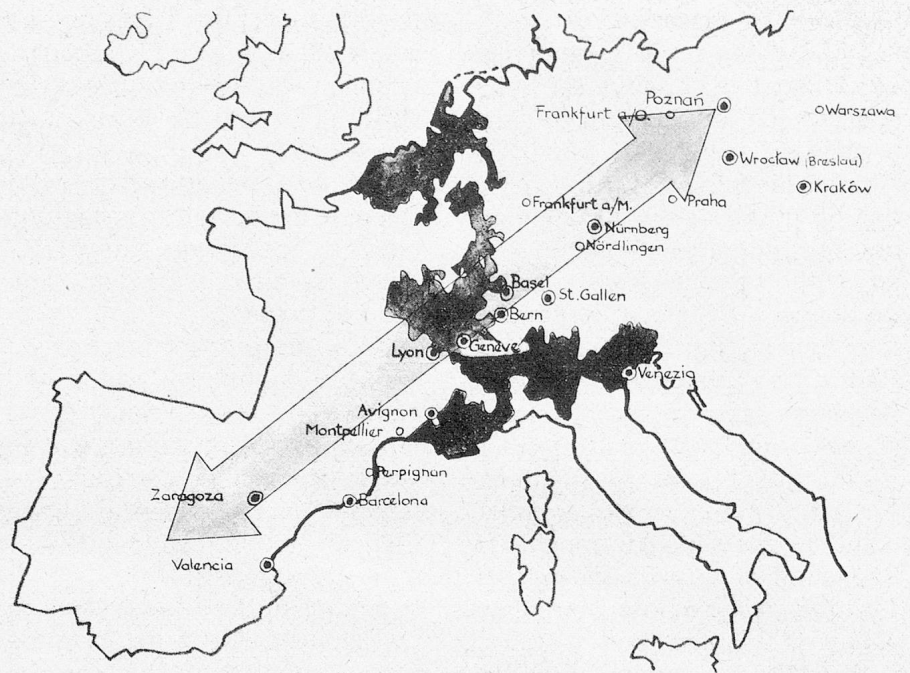


collision des intérêts et des aspirations qui devait déboucher sur les guerres d'indépendance et les batailles de Morgarten et Sem-pach. Il suffit de voir l'importance de la traversée transalpine par le Saint-Gothard pour l'actuelle CEE, dont elle constitue la principale voie de communication, pour se rendre compte de l'importance économique majeure, par conséquent politique, que cet itinéraire a encore aujourd'hui pour la Suisse.

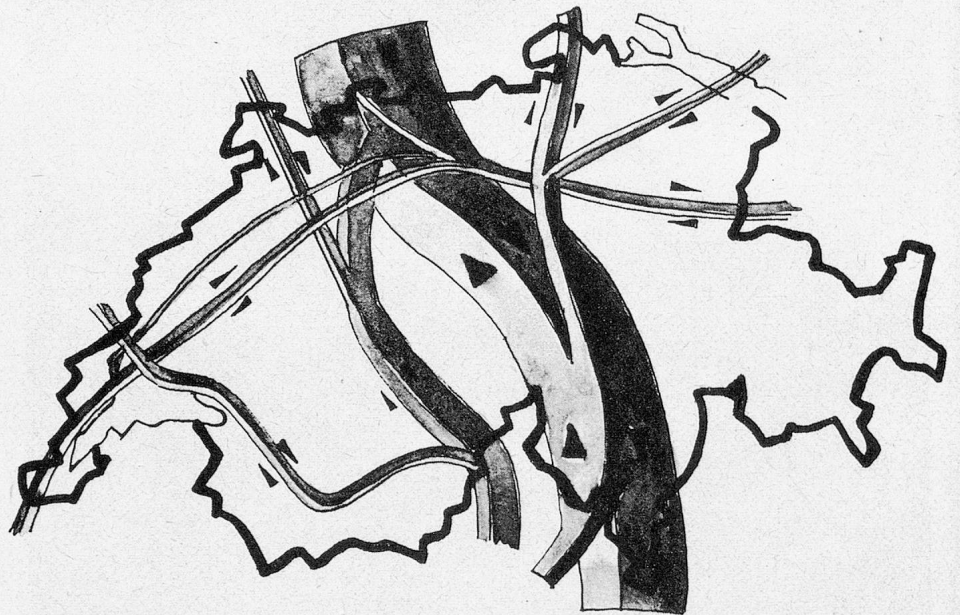
Quant à l'ouverture de la voie est-ouest, elle fut au centre de la politique au cours de la deuxième moitié du quinzième siècle. L'ambition de Charles le Téméraire était la reconstitution d'un empire lotharingien de la mer du Nord à la Méditerranée, dont la réalisation aurait rabaissé la Suisse à la condition d'Etat tampon entre les puissances et, au surplus, lui aurait pratiquement interdit l'accès aux marchés de l'ouest, c'est-à-dire de France et d'Espagne qui, elle, allait s'ouvrir sur l'Amérique. Ce sont les interminables guerres commerciales entre les Confédérés et la Bourgogne de Charles le Téméraire qui avaient finalement conduit les Suisses à prendre les armes. Leur guerre contre la Bourgogne était infiniment plus décidée et plus décisive que celles menées par le roi de France et l'empereur d'Allemagne contre le même ennemi commun, car elle était vitale. Quarante ans après la victoire sur Charles le Téméraire et ses ambitions lotharingiennes, ce fut la Paix perpétuelle avec le roi de France et cette préfiguration de zone de libre-échange dont nous parlions au début.

La recherche d'intégration et d'échanges, il est vrai, ne constitue pas toute l'histoire de la Suisse. Mais dans la mesure où elle s'est toujours rapportée à une constante économique, donc à l'œuvre des hommes, elle en est une des principales dominantes.

Paul Keller, journaliste



L'exceptionnel acharnement des Confédérés contre le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, s'explique surtout par des considérations économiques: les Suisses voulaient et devaient «percer» à l'ouest, où la Bourgogne avec ses alliés verrouillait le passage, menaçant d'étouffer l'économie des cantons. En mars 1476 à Grandson et en juin à Morat, Charles le Téméraire est battu; il tombe devant Nancy en 1477. – Du Nord-Est au Sud-Ouest, la compagnie Diesbach-Watt – l'une des plus grandes affaires commerciales du XV^e siècle – avait disposé ses comptoirs par lesquels un important trafic suisse passait à travers l'Europe. En foncé – la Bourgogne et ses alliés.



Le Gothard, voie de communication de la CEE. L'importance de cette voie transversale nord-sud ouverte vers l'an 1240 n'est plus à démontrer aujourd'hui. L'épaisseur des traits correspond à la densité des trains en circulation. Sur la voie du Saint-Gothard leur nombre est de 200 à 300 par jour, ce dernier chiffre étant significatif de saturation, d'où la nécessité de construire un second tunnel. (Carte G.K.-Sp. d'après Oskar Bär: Geographie der Schweiz, 1971).